

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Gabrielle Goodfellow
Direct +1 514 397 5250
ggoodfellow@fasken.com

Le 8 octobre 2026

PAR SDÉ

Me Johanne Skelling
Secrétaire
Régie de l'Énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Objet : R-4353-2026

MÉIE - Demande d'avis à la Régie de l'énergie sur les modalités réglementaires qui pourraient être mises en place afin de réduire les impacts tarifaires pour les consommateurs tout en maximisant le développement et l'utilisation du GSR produit au Québec

Chère consœur,

L'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (l'« **AQPER** ») et Association canadienne du biogaz (la « **CBA** ») (collectivement l'« **AQPER-CBA** ») a pris connaissance de la correspondance de la Régie datée du 1er octobre 2026 (A-0042) dans laquelle elle fixe l'audience du dossier les 19, 20 et 23 octobre 2026.

L'AQPER-CBA sera représentée par son consultant externe, Sia Partners, mandaté à titre d'analyste dans ce dossier, soit Alex Bigouret (Associate Manager) et Pablo Asselin (Conseiller). Aucun analyste interne de l'AQPER ne participera. Nous demandons respectueusement à la Régie de permettre aux représentants de Sia Partners d'assister à l'audience en mode virtuel.

Puisque votre lettre du 18 août dernier (A-0007) précise que la représentation par avocat n'est pas obligatoire, la soussignée n'entend pas être présente à moins d'indication contraire de la part de la Régie.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Gabrielle Goodfellow

